

A.-C. Lyon: «Le mécénat privé promet de payer plus de la moitié du musée»

Le financement privé du projet de nouveau Musée cantonal vaudois des beaux-arts n'est pas acquis, la part publique loin d'être votée. Entretien.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JÉRÔME CACHIN

Elle vient d'hériter du dossier, mais elle le défend déjà bec et ongles. Pour preuve, sa présence appuyée lors de la présentation du projet lauréat «Ying yang», jeudi 10 mars. La conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon porte sous son aile le projet d'un nouveau Musée des beaux-arts privé et public. Un financement moitié-moitié entre l'économie et les collectivités doit couvrir un investissement de 54 millions. Lausanne a déjà promis 5 millions. Le canton de Vaud devrait, lui, participer à hauteur de 22 millions. Mais, en ces temps d'assainissement financier, un tel investissement fait grincer des dents, alors que d'autres ont été gelés ou abandonnés.

Une fois que les finances cantonales seront à nouveau dans les chiffres noirs, en 2007-2008 selon l'objectif que s'est fixé le Conseil d'Etat, le projet sera plus facile à défendre qu'aujourd'hui, explique la socialiste. C'est alors seulement que le crédit de construction sera débattu au Grand Conseil vaudois.

→ Quel bilan tirez-vous de la journée de présentation du 10 mars?

Les gens étaient extrêmement réceptifs, ils attendaient de pou-

voir découvrir le projet. Je trouve qu'il y a eu un très bon climat.

→ Pour un tel projet, les autorités n'auraient-elles pas intérêt à ce qu'un référendum soit organisé, même si le référendum obligatoire sur les investissements de plus de 20 millions n'existe plus?

Ce référendum n'existe plus, en effet. Il a été utilisé la première fois pour le gymnase de Marcel-lin-sur-Morges, la dernière fois pour le gymnase de la Broye. Ensuite la nouvelle Constitution l'a supprimé. Il faut traiter la culture avec autant de soin que les autres domaines: il n'y a pas d'exception culturelle. Il ne faut pas mettre la culture sous tutelle mais la traiter avec le même respect et avec la même attention. S'il y a une votation, elle aura lieu par le jeu des droits populaires. Cela dit, il n'y a pas de raison de craindre le verdict populaire, de récents scrutins en Suisse allemande le montrent.

→ En 2001, lors de la présentation du projet, la part cantonale devait être inférieure à 20 millions et le privé couvrir le reste. Aujourd'hui, la part cantonale est de 22 millions et le privé doit rassembler 27 millions. Comment expliquer cette évolution?

Je n'ai repris le dossier qu'en décembre 2004. Beaucoup de

choix avaient déjà été faits par le conseil de fondation, qui conduit le projet.

→ Où en est la récolte de la part privée?

Les représentants des privés au Conseil de fondation nous disent qu'ils attendaient le projet pour avoir un objet à vendre. Le président du Conseil, Me Georges Muller, les représentants du Centre patronal et de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie pourront apporter leurs contacts. Une fondation de mécénat s'est déjà engagée pour couvrir plus de la moitié de la part privée (la fondation Leenards, qui a indiqué une participation allant jusqu'à 15 millions, ndlr), ce qui constitue un socle. Nous espérons aussi une participation de la Loterie Romande. Si ma présence est requise pour une rencontre, je me mets à disposition pour apporter mon soutien.

→ Lors de la présentation du projet, vous avez insisté sur l'argument touristique et économique. Était-ce pour lancer un appel aux milieux économiques?

Non, c'était plus pour tenter de faire admettre que la culture est aussi importante que d'autres objets. Peu à peu, il faut convaincre le Grand Conseil et la population de son importance. Je suis frappée d'entendre dire parfois n'importe quoi.

→ Le budget de fonctionnement du futur musée est de 6 millions, soit le double du budget actuel. La moitié ne pourrait-elle pas être prise en charge par les privés aussi, comme cela avait été évoqué par votre prédécesseur?

Comme pour le Musée Arlaud et le Palais de Rumine, c'est à la collectivité d'assumer le budget de fonctionnement. Si le secteur privé proposait une telle participation, je ne l'écarterais

pas d'un revers de main. Ces 6 millions, c'est un plafond absolu. Nous essayons de revenir à un montant inférieur. Quand on double une surface, on ne double pas forcément le budget qui va avec.

→ La présentation de ce projet ne gêne-t-elle pas la campagne du gouvernement vaudois pour les décrets fiscaux?

Il n'y a jamais de moment optimal. L'échéance du concours d'architecture était connue depuis des mois. Les objets sont indépendants les uns des autres. Je note que, pour le musée, nous sommes sur la même longueur d'ondes que le Centre patronal et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. Ils ont assez de maturité et sont assez rompus à l'exercice démocratique pour faire la part des choses, même s'ils sont contre les hausses d'impôts. – (La Liberté)

L'Agefi, 21.03.05